

TARIFS FORMATION A2 VERS A

La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur d'une puissance maximum de 15kW.

Cette formation s'adresse aux personnes titulaires de la catégorie A2 du permis de conduire depuis 2 ans minimum. La formation peut être suivie dans un délai de 3 mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis A2.

FORFAIT DE FORMATION 7 HEURES 250 euros comprenant :

Séquence 1 : Théorie (durée 2 heures)

Séquence 2 : Maniabilité hors circulation (durée 2 heures)

Séquence 3 : Circulation et clôture de la formation (durée 3 heures)

Tarif TTC des prestations à l'unité :

Enseignement pratique Hors Circulation (1 heure).....	54,00 €
Enseignement pratique en Circulation (1 heure).....	54,00 €
Enseignement théorique (1 heure).....	40,00 €

Veillez fournir pour vous inscrire :

- Photocopie recto/verso de la carte d'identité ou passeport
- Photocopie recto/verso du permis de conduire
- 2 e-photos (nouvelle procédure permis de conduire, agréées ANTS)
- Photocopie d'un justificatif de domicile :

Au moyen de l'un des documents suivants :

Facture de moins de 6 mois (eau, électricité, gaz ou téléphone fixe ou mobile), Avis d'imposition ou de non-imposition

Si le candidat est hébergé (par ses parents par exemple) veuillez fournir en plus :

- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité du titulaire du justificatif de domicile
- attestation d'hébergement datée et signée (exemple : « Je soussigné NOM Prénom du titulaire du justificatif, atteste par la présente que, NOM Prénom du candidat, réside depuis plus de 3 mois à mon domicile dont je joins le justificatif »)
-

Un acompte de 100 euros sera demandé à la prise du RDV

Tarif TTC en euros valables du 01/01/2021 au 30/06/2021 (TVA 20%)

Site internet : www.autoecolemarc.fr